



Avenue Comte Jean
Dumonceau, 23
1390 Grez Doiceau
Belgique

T + 32 10 45 38 70

www.zukobio.be
zuko@zukobio.be
admin@zukobio.be

Contrat d'Entretien Poste de Relevage

Le soussigné, dénommé ci-après « le Client »:

Nom, Prénom :			
Adresse :		N°	
Localité :			
Tél Privé :		Fax :	
Tél Bureau :		Fax :	

Représentant la société :

Nom :			
Adresse facturation :		N°	
Localité :	Canton postal :		
Tél :		Fax :	
N° TVA :			
Responsable entretien :			

souscrit à un contrat d'entretien annuel auprès de la société ZUKO sa de son poste de relevage installé à :

Adresse :		N°	
Localité :			
Tél :		Fax :	
Date de mise en route du poste de relevage:			
Ancienneté immeuble: (à la date de signature)	plus de 10 ans <input type="checkbox"/>	moins de 10 ans <input type="checkbox"/>	

Tarif HTVA d'application à la signature du contrat:

Entretien simple(poste 1 pompe):	200 €/an
Entretien simple (poste 2 pompes):	260 €/an
Supplémentdistance pour lieu excentré, minimum/visite :	40 € <input type="checkbox"/>
Option contrôle pompe supplémentaire, par pompe :	60 € <input type="checkbox"/>
Option contrôle fosse supplémentaire, par fosse :	25 € <input type="checkbox"/>
Option visite supplémentaire en cours d'année pour contrôle rapide :	100 € <input type="checkbox"/>

Les tarifs et coûts indiqués sont ceux valables à la signature du contrat. Ils sont révisables à chaque date anniversaire du contrat en fonction de la variation de l'index des prix à la consommation

L'entretien simple comprend les frais de déplacement et la main d'œuvre pour les contrôles suivants:

- + Coffret électrique et programmeur.
- + Tuyauterie d'alimentation.
- + Inspection visuelle et électrique des pompes.
- + Inspection de la cuve.
- + Inspection du bon fonctionnement des alarmes (si installé).
- + Rapport d'inspection (par mail).
- + Conseils pour améliorer le fonctionnement du poste de relevage y compris des recommandations pour les produits d'entretien.

ZUKO prendra contact avec le responsable de l'installation +/- 2 semaines à l'avance afin de fixer la date de l'entretien. Le rendez-vous sera confirmé par mail, la facture sera jointe, elle est payable dès réception de celle-ci sur notre CC n°BE28-2100 4596 5120.

Il est entendu que les couvercles de toutes les cuves à inspecter sont dégagés et facilement accessibles le jour de l'entretien. Une prise de courant 230 V sera facilement accessible (moins de 25 m) à partir des cuves. Un tuyau de jardin sera mis à disposition aux alentours des cuves à inspecter.

La main d'œuvre pour les réparations et les travaux non prévus ainsi que pour les pièces de rechange seront comptés aux tarifs en vigueur à la date de leur exécution. Un forfait déplacement sera compté si une deuxième visite est nécessaire.

En cas de panne, nous vous garantissons qu'un technicien se déplacera endéans les 72 heures. Le technicien aura un minimum de pièces de rechanges avec lui pour effectuer les réparations les plus courantes.

Le contrat est résiliable avec un préavis de 3 mois, sinon, il est reconduit par tacite reconduction d'année en année.

Contrat signé pour accord en 2 exemplaires à _____, le _____ 2018.

LE CLIENT

ZUKO S.A.